



Rétroaction sur la Stratégie 0-8 ans - *Tout pour nos enfants* par l'Association d'éducation préscolaire du Québec

2018.04.05

L'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ) a tenu à réagir à certains éléments de la Stratégie 0-8 ans - *Tout pour nos enfants* dans un but de collaboration avec le ministère. À noter toutefois que certaines mesures ne font pas l'objet de commentaires, car elles concernent davantage d'autres associations ou organismes qui travaillent avec la petite enfance 0-5 ans. Nous leur laissons la possibilité de réagir aux points qui les touchent étroitement.

En résumé, voici ce que nous tenons à mettre en lumière par nos commentaires :

- Que les différentes sommes proposées par les mesures soient affectées au meilleur endroit possible en s'assurant d'une reddition de comptes;
- Qu'une étroite collaboration soit établie entre le milieu de la santé et celui de l'éducation;
- Que le personnel soit adéquatement formé, tant lors de la formation initiale qu'au moment de la formation continue;
- Que les ressources humaines, matérielles et financières soient suffisantes pour répondre aux besoins des milieux et pour soutenir les enseignantes.

Objectif	Mesure	Commentaires
1. Favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants	Soutenir les écoles, le personnel enseignant et les élèves par l'ajout de 500 ressources professionnelles.	<p>Il serait pertinent de bonifier le nombre de conseillers pédagogiques à l'éducation préscolaire. Actuellement, plusieurs commissions scolaires n'ont pas de conseillers pédagogiques qui y sont affectés ou encore ceux qui le sont ont tellement de dossiers, qu'il leur devient difficile d'accorder suffisamment de temps à l'éducation préscolaire. Dans d'autres situations, certains conseillers qui s'occupent de l'éducation préscolaire ne possèdent pas l'expertise nécessaire pour accompagner adéquatement les enseignantes. Dans une volonté de prioriser le développement des enfants de 4 à 8 ans en milieu scolaire, la présence d'un conseiller pédagogique à l'éducation préscolaire par commission scolaire paraît justifiée.</p> <p>Il serait intéressant qu'une consigne claire parvienne aux commissions scolaires afin que le choix des professionnels (psychologues, orthophonistes, psychoéducateurs...) soit fait par les écoles, selon les besoins de chaque milieu. Actuellement, il existe certaines disparités. Ainsi, certaines commissions décident elles-mêmes de regrouper les tâches tandis que d'autres laissent le choix aux écoles.</p>
	Partir du bon pied : ajout de ressources pour appuyer les enseignantes de la maternelle et de la 1 ^{re} année.	<p>Il serait pertinent que cette mesure soit assujettie à une reddition de comptes par chacune des écoles afin de s'assurer que toutes les enseignantes en bénéficient. En ce moment, certaines commissions scolaires maximisent les tâches de techniciennes en éducation spécialisée (TES) en les jumelant à celles de soutien aux enseignantes. Par conséquent, lorsqu'un élève a besoin de soutien immédiat au sein de l'école, la TES quitte la classe de maternelle et ne reprend pas l'accompagnement prévu. Il y a donc perte de service dans la classe de maternelle.</p> <p>D'autres enseignantes n'ont pas eu droit à un soutien technique, car elles avaient déjà des élèves à besoins particuliers. Toutefois, dans la réalité, la mesure ne s'est pas concrétisée pour l'ensemble de la classe.</p>

Objectif	Mesure	Commentaires
1. Favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants	Poursuivre l'ouverture de classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD).	<p>Il est impératif que l'annonce des ouvertures de classe se fasse au plus tard en janvier afin que lors des demandes d'admission en février-mars, les parents puissent déjà déposer une demande pour que les écoles puissent procéder à la mise en place des classes et à l'embauche du personnel, sans précipitation.</p> <p>Nous espérons que les sommes allouées à l'ouverture des classes soient maintenues et qu'il y ait une reddition de comptes afin que les montants d'argent pour cette mesure soient utilisés à leurs justes fins.</p> <p>Nous souhaitons également que les enfants ne soient pas pénalisés par l'ouverture d'une nouvelle classe par rapport à une classe déjà existante à demi-temps. Dans ce dernier cas, la classe est équipée, mais les deux reçoivent le même budget.</p>
	Analyser les critères d'admission de nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé.	Il est pertinent d'assouplir les critères afin que les enfants d'un secteur défavorisé soient admissibles à la classe de maternelle 4 ans, indépendamment de leur code postal.
	Mettre en place un projet pilote dans quatre classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, majoritairement composées d'enfants issus de milieux pluriethniques et plurilingues dans une perspective d'apprentissage du français et d'intégration scolaire et sociale.	Nous souhaitons que le projet pilote touche autant les écoles de Montréal que de Québec.
	Soutenir l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé, en classe et au service de garde scolaire.	<p>Cette mesure doit être annoncée à l'avance afin que les écoles puissent faire des achats réfléchis et pertinents.</p> <p>Il serait pertinent que les nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé qui n'ont pas été antérieurement à demi-temps reçoivent davantage de budget.</p> <p>Nous souhaitons également que le budget soit accordé encore pour quelques années, le temps que chaque classe soit correctement équipée. Il y a aussi de grands besoins sur le plan de l'aménagement physique (tables et chaises à la bonne hauteur, tapis pour la détente, lavabo en classe, toilette en classe, etc.).</p>

Objectif	Mesure	Commentaires
2. Assurer aux enfants de 0 à 8 ans des transitions harmonieuses entre les milieux éducatifs	Créer un dossier standardisé, remis aux parents, qui permettra de colliger les renseignements relatifs au développement de l'enfant, renforcera la détection de difficultés et favorisera la transmission des informations.	Il serait pertinent, pour l'élaboration du dossier standardisé, de partir des documents déjà existants, tels que La Passerelle ou La Traversée, qui sont utilisés dans certaines régions du Québec et qui ont été faits en collaboration par les regroupements de la petite enfance et certaines commissions scolaires.
	Mettre en place un dossier numérique unifié de l'élève qui le suivra tout au long de son parcours scolaire.	Il serait pertinent et essentiel que l'AÉPQ soit interpellée pour participer à la validation du dossier.
	Élaborer et promouvoir, à l'intention des parents et du personnel des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) et de l'éducation, divers outils et services disponibles dans ces deux réseaux favorisant une transition harmonieuse de l'enfant vers l'école.	Il serait intéressant que ce mandat soit confié aux conseillers pédagogiques ou agents de transition en collaboration avec le ministère.
	Soutenir financièrement les SGEE pour faciliter la transition de l'enfant vers l'école, notamment par des visites dans les écoles, des activités avec des élèves plus âgés et des échanges d'information entre les parents, les SGEE et les écoles.	Il s'agit d'une mesure très intéressante. Toutefois, elle exigera des écoles une grande logistique, une coordination ainsi que du temps. Une même école peut avoir plusieurs SGEE dans son secteur. Cela pourrait faire partie du mandat d'un agent de transition.
	Allouer un soutien financier, par appel de projets, aux comités de concertation régionaux de l'Entente MSSS-MEES pour mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer les interventions touchant le développement des jeunes.	Certaines mesures ont été abolies depuis l'an dernier par le réseau de la santé. Il est dommage de ne plus avoir dans nos milieux les services de dépistage et de soutien par les hygiénistes dentaires, les travailleurs sociaux, les techniciens en éducation spécialisée ou par les psychoéducatrices. De plus, le partage des services entre les deux ministères doit assurer une présence de services pour les 4 ans.

Objectif	Mesure	Commentaires
3. Soutenir des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité	Réviser le programme éducatif <i>Accueillir la petite enfance</i> et identifier les éléments essentiels qui devraient obligatoirement être mis en œuvre.	Il est important que ces ajustements faits au programme <i>Accueillir la petite enfance</i> soient en lien avec le programme d'éducation préscolaire 4 ans ou encore celui de la maternelle 5 ans.
	Renforcer l'arrimage entre les programmes de maternelle 4 ans et 5 ans et ceux du 1 ^{er} cycle du primaire, et créer un nouveau cycle préscolaire visant à assurer la continuité de la maternelle 4 ans et 5 ans.	Il serait pertinent et essentiel que l'AÉPQ soit consultée pour l'élaboration des changements apportés aux programmes.
	Soutenir l'apprentissage du français et l'intégration des élèves issus de l'immigration à l'éducation préscolaire et au 1 ^{er} cycle du primaire.	Nous souhaitons que les services de francisation soient offerts dès l'entrée à l'école.
	Soutenir les commissions scolaires dans la mise en œuvre du programme d'éducation préscolaire 4 ans en appuyant financièrement l'acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé et l'acquisition de matériel adapté aux enfants de cet âge au service de garde scolaire.	<p>Cette mesure doit être annoncée à l'avance afin que les écoles puissent faire des achats réfléchis et pertinents.</p> <p>Il serait pertinent que les nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé qui n'ont pas été antérieurement à demi-temps reçoivent davantage de budget.</p> <p>Nous souhaitons également que le budget soit accordé encore pour quelques années, le temps que chaque classe soit correctement équipée. Nous soulignons à nouveau qu'il y a également de grands besoins sur le plan de l'aménagement physique (tables et chaises à la bonne hauteur, tapis pour la détente, lavabo en classe, toilette en classe, etc.).</p>
	Accompagner le personnel scolaire dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau cycle d'éducation préscolaire.	Il serait pertinent de bonifier le nombre de conseillers pédagogiques à l'éducation préscolaire afin de pouvoir accompagner adéquatement les enseignantes dans cette transition.

Objectif	Mesure	Commentaires
3. Soutenir des pratiques éducatives et pédagogiques de qualité	Créer une table de travail sur l'éducation préscolaire dans le cadre du chantier sur la valorisation de la profession enseignante et sur l'autonomie professionnelle du personnel enseignant.	Il serait pertinent et essentiel que l'AÉPQ participe à ce mécanisme de concertation.
	Entamer les travaux d'analyse visant à déterminer le besoin de réviser les diplômes du collégial en éducation à l'enfance.	Il est nécessaire que la même réflexion se fasse du côté du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Actuellement, la formation dans les universités en ce qui concerne l'éducation préscolaire n'est pas suffisante, seuls un, deux ou trois cours sont offerts sur les quatre ans du baccalauréat. De plus, certaines universités n'offrent pas obligatoirement un stage au préscolaire. De grandes disparités existent pour un même diplôme.
	Financer des projets d'aménagement ou de réaménagement des aires de jeux extérieures des CPE.	Il est également important de prévoir l'aménagement des cours d'école en fonction des enfants de 4 et de 5 ans.

Objectif	Mesure	Commentaires
<p>4. Permettre à tous les enfants d'acquérir les compétences essentielles en lecture, en écriture et en mathématiques à la fin de la deuxième année du primaire</p>	<p>Développer la littératie chez les enfants et les parents : Volet 2 : <i>Un livre, un laissez-passer pour ma réussite!</i> Achat de livres adaptés aux étapes d'apprentissage de la lecture pour les classes d'éducation préscolaire (4 et 5 ans) et du 1^{er} cycle du primaire.</p>	<p>Il est important que cette mesure soit quantifiée et annoncée à l'avance dans les milieux scolaires afin que les écoles puissent faire des achats réfléchis et pertinents.</p>
	<p>Soutenir les centres d'éducation des adultes par des activités familiales d'éveil à la lecture tout en favorisant le rehaussement du niveau de littératie des parents.</p>	<p>Il serait pertinent d'avoir un budget spécifique pour assurer la mise en place de projets, sinon cela demeure difficile.</p>
	<p>Soutenir les actions des Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative, entre autres, par la mise sur pied de projets de littératie.</p>	<p>Il serait pertinent de revoir cette structure, car les Instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire qui ont commencé leurs travaux regroupent tellement de partenaires que le nombre de gens assis autour des tables ne permet pas un travail efficace.</p>
	<p>Soutenir les enseignants pour assurer un bon arrimage entre le préscolaire et le primaire, notamment pour que les enfants apprennent à connaître les lettres de l'alphabet à la fin de leur éducation préscolaire.</p>	<p>Il serait pertinent de bonifier le nombre de conseillers pédagogiques à l'éducation préscolaire afin de soutenir et d'accompagner adéquatement les enseignantes à l'éducation préscolaire.</p> <p>Nous sommes préoccupées par les attentes qui seront spécifiées dans le programme. Il y a d'autres préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui ont avantage à être mis en place.</p> <p>Nous réitérons notre souhait de participer au travail de concertation.</p>
	<p>Élaborer des guides à l'intention du personnel des SGEE, de la maternelle 4 ans, du programme Passe-Partout, des services de garde en milieu scolaire et des organismes soutenant les écoles, les familles immigrantes ou ceux qui offrent des activités de halte-garderie communautaire.</p>	<p>Nous nous interrogeons sur les objectifs de ces guides.</p>

Objectif	Mesure	Commentaires
5. Accompagner les parents et favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs	Ajouter des agents de transition pour bonifier, notamment, le travail des intervenants du programme Passe-Partout, pour un accompagnement des parents.	Il serait également intéressant que le rôle d'intervenant-parent au sein des classes de la maternelle 4 ans TPMD soit assumé par ces agents de transition avec un budget pour la mise sur pied de ces postes. À l'heure actuelle, les postes d'intervenants-parents ne sont pas financés directement. Le budget du volet parents de 159 \$ par élève doit demeurer pour bonifier les rencontres par l'achat de café, collations, matériel pour les parents, etc.
	Mettre en place un programme de soutien financier pour valoriser et faciliter l'implication des parents.	Pour cette mesure, en date d'aujourd'hui, certaines écoles n'ont encore rien offert aux parents.
	Soutenir l'organisation d'activités d'accompagnement destinées aux parents.	Il serait intéressant que ce rôle soit assumé par l'agent de transition ou par l'intervenant-parent de la maternelle 4 ans TPMD.
	Créer un mécanisme de concertation national pour assurer la cohérence des actions éducatives auprès des enfants de 0 à 8 ans.	Il serait pertinent et essentiel que l'AÉPQ participe à ce mécanisme de concertation.